Rapport de plusieurs observations envoyées à l'academie Royale de chirurgie, pour être soumises à son examin et pour concourir à l'un des prix des cinq medailles, par Mr. Jean Baptiste Durat de la Salle, Maître ès arts et en chirurgie, ancien chirurgien aide major des armées, chirurgien en chef de l'hôpital général de la ville d'aurillac, et Lieutenant de Mr Le 1er chirurgien du Roi en la ville et ressort d'icelle.

1re observation — Le sujet de la 1re observation est une série de symptomes vénériens et nerveux, survenus à un hypochondriaque, agé d'environ 40 ans, à la suite d'une gonorrhée virulente avortée à l'époque de janvier 1783, par l'effet des injections d'eau végéto-minérale dans l'urethre. Vers ce tems, un très foible écoulement qui persiste encore, a été accompagné de cuissons considerables dans toute l'étendue du canal, et ces deux premiers symptomes, ont determiné à faire successivement usage de la liqueur de van Swieten, des pilules de Bellorte et d'un opiat mercuriel. Au bout de 3 mois, savoir en avril 1783, le Malade a été atteint de vives douleurs à la tête et au globe des yeux; la vüe s'est obscurcie du côté gauche, et a cette occasion il a été saigné plusieurs fois du bras et du pied sans succès. On lui a fait ensuite des frictions mercurielles sur les aines, et on a continué l'opiat: mais dès le lendemain de la 1re friction il s'est plaint d'un sentiment de froid et de douleur au bras gauche et à tout le côté gauche du corps; ces douleurs se sont propagées aux deux cordons spermatiques, aux testicules, et elles y ont été poignantes, surtout au côté gauche. On a eu après cela l'indiscretion d'administrer au Malade le tartre émétique à forte dose, et dès lors l'obscurcissement de l'oeil gauche s'est augmenté, ~~et~~ l'oeil droit y a participé; ~~[illegible]~~ il est survenu des convulsions à la machoire inferieure, et de fréquentes palpitations. Dans cet état de choses, Mrs de Horne et Vicq d'Azir consultés, ont rapporté ces symptomes à une hemiplegie vénérienne, et d'après leur avis on a fait subir au Malade, vers le commencement de juin de la même année 1783, un traitement antivénérien par extinction, jusqu'à concurrence de 4 onces de pommade mercurielle, et en outre on lui a fait administrer des fumigations de cinabre à la manque, et ~~[illegible]~~ bassiné régulierement les yeux avec une eau dans laquelle on avoit fait bouillir du mercure doux; mais à la derniere friction et fumigation, il a encore été attaqué de mouvemens convulsifs, ~~[illegible]~~ très violents et qui se propagerent par tout le corps: ses yeux alors étoient si douloureux, qu'il lui sembloit qu'on les lui arrachoit avec des tenailles: on a calmé ce spasme enfin avec un grain d'opium et des syncopes dangereuses lui

ARC 35
n° 1
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ont succedé. Ce traitement a été sans salivation comme l'avoient été les précedens; il a duré deux mois; on l'a terminé par l'usage tous les jours pendant un autre mois d'une tisanne de salse pareille à la dose d'une pinte avec addition d'un demi grain de sublimé corrosif. Mais le malade ne s'est encore aucunement trouvé soulagé, et on l'a abandonné a son état de souffrance pendant ~~[illegible]~~ près de deux ans; c'est a dire jusque vers la fin de l'année 1785. A cette époque Mr Duval appellé pour la premiere fois, le trouva a peu près dans le même état; il vit que le crystallin étoit opaque, et crut devoir attribuer tous ces accidens à la fixation du mercure dans les parties qui se trouvoient affectées. Il consulta Mr Louis à ce sujet: il en eut pour reponse qu'il avoit bien de la peine a croire que tous ces accidens d'ussent être attribués a la présence du mercure dans le corps; que cependant dans le doute, si le malade vouloit pendant un mois, prendre tous les matins à jeun, deux verres d'une decoction de gayac, se mettre au marche pendant deux heures; au milieu de la course prendre un 2me verre de la ditte decoction; revenir trempé de sueur, se bien frotter et se mettre au lit, prendre un bouillon alterant, et se lever au bout d'une heure; qu'alors le mercure ne tiendroit pas dans le corps. Cette derniere tentative n'a eu lieu que 8 jours; de vives douleurs dans la region de l'estomac ont determiné à ~~[illegible]~~ discontinuer, et l'on n'a fait a peu près rien au malade jusqu'au printems de l'année 1786 où Mr Duval s'est contenté avec assez de succès de le mettre ~~[illegible]~~ à une nourriture végétale ~~[illegible]~~, et a l'usage du petit lait, de l'eau d'orge nitrée, des lavements et des legers minoratifs de tems en tems.

reflections.

Mr Duval ne fait point de cette observation l'usage dont elle est susceptible: Il pouvoit en conclure 1°. le danger des injections astringentes dans l'urethre au debut des gonorrhées virulentes: 2° que les suites qui en peuvent resulter sont plus a redouter chez les hypochondriaques que chez d'autres, à cause de leur grande sensibilité: 3° que par cette raison le mercure doit leur être administré avec infiniment plus de sagesse et de préparations qu'on ne la fait chez ce malade. Mais au lieu de cela il rejette toute idée d'affection venerienne, ne fait aucune mention de ce qui peut appartenir a l'hypochondracie ~~[illegible]~~, aux mauvais traitemens qui en ont irrité les effets; ~~[illegible]~~ et s'en tient à la spéculation d'une maladie singuliere produite par la presence du mercure, qu'il imagine assez gratuitement resider encore dans les parties affectées

2me observation

La 2me observation ~~[struck]~~ a pour objet un remede antivenerien (Mr Duvat). Après avoir reproché à celui de Van Swieten de nuire à l'estomac, d'exciter des picotemens, des agacemens, des coliques, enfin des cours de ventre dangereux et autres facheux accidens, ~~il~~ dit que son imagination a été entrainée a faire une nouvelle combinaison du sublimé corrosif, laquelle est très efficace et n'a aucun inconvenient. Son operation consiste 1° à faire macerer a froid, pendant 8 jours, dans 8 pintes de bon vin blanc, de la salsepareille, de la squine, du gayac et du sassafras de chaque une livre. 2° a distiller la liqueur jusqu'à ce qu'il en ait obtenu environ quatre pintes, et a dissoudre ensuite douze grains de sublimé corrosif, dans chaque pinte. Après les preparations necessaires a ces malades, il leur fait prendre tous les jours pendant deux mois, depuis deux onces jusqu'a trois onces de cette liqueur dans une decoction d'orge. Et quand la verole est opiniatre il ajoute a son usage celui d'une tisanne faite avec le residu sec de sa distillation. Mr Duvat appuie ~~[struck]~~ l'eloge qu'il fait de son remede, par le recit de la ~~d'une~~ guerison suivante. Une femme enceinte depuis 6 mois, tellement verolée, dit il, que la vulve etoit toute rongée d'un coté, et que de l'autre elle etoit parsemée de poireaux, de pustules, de chancres, outre un bubon considerable a l'une des aines, une toux continuelle et un marasme affreux, s'est ~~[struck]~~ trouvée guerie parfaitement, elle et son fruit, en deux mois, par l'usage de mon remede: elle est accouchée d'un enfant bien portant et qui a continué a vivre en bonne santé.

Reflection

Mr Duvat s'abuse dans le jugement qu'il porte de son remede: il ne contient point comme il l'avance la partie resineuse et extractive des bois sudorifiques, parties qui ne montent point dans la distillation: c'est un très foible esprit de vin qu'il obtient et qui s'est chargé seulement d'un peu de l'huile essentielle du sassafras, ~~[struck]~~ seul bois qui puisse donner quelque chose à la liqueur de Mr Duvat; ~~et~~ les trois autres bois y sont de la plus grande inutilité. Cette liqueur tenant en dissolution du sublimé corrosif, n'est donc que le remede de Van Swieten et il n'est pas étonnant qu'il puisse en produire les bons effets; mais il doit aussi en avoir l'insuffisance et les inconveniens. Quand à la tisanne de Mr Duval, faite comme elle est, avec un residu alteré par la maceration, elle doit avoir infiniment moins d'effet que si elle étoit composée avec des bois ~~neufs~~ sudorifiques neufs.

Les autres observations concernant les fractures, ~~[struck]~~ et portent sur les moyens de les reduire et de les maintenir reduites. On voit qu'elles tendent a confirmer que l'on en obtient la reduction avec la plus grande facilité, en ~~et~~ faisant tenir le membre en état de flexion pendant les extensions et les contre extensions comme le conseille Pot. ~~[struck]~~ et aussi a prouver les bons effets de l'usage des lames de fer blanc appliquées autour des fractures, et dans differentes formes pour les contenir solidement. C'est sous ce dernier point de vue que nous les envisagerons, comme étant le plus important de ces observations,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

3me observation

Une femme en tombant d'un cerisier se cassa le col du femur; ~~[illegible]~~ Mr Durat dit, que la malade éprouvoit une douleur vive au pli de l'aine, que cette douleur devenoit excessive quand on écartoit la cuisse ~~blessée~~ de l'autre ~~[illegible]~~; qu'elle se moderoit au contraire quand on la rapprochoit; que la crépitation étoit très sensible vers ce lieu; que le membre étoit raccourci; que le grand trochanter se portoit en dehors et remontoit sur la face externe de l'os des iles; que le genouil enfin et le pied étoient aussi tournés en dehors; quoique Quand aux accidens le plus marqué étoit un gonflement prodigieux survenu à la cuisse et à la jambe. Après avoir fait ~~la~~ ~~fa~~ la reduction de cette fracture selon le procedé dont on vient de parler, Mr Durat la maintint reduite par l'appareil suivant. 1° ayant une bande de 5 aulnes de long sur 3 doigts de large, il a fait ~~[illegible]~~ trois tours de la dite bande sur la fracture; au quatrieme il l'a conduite sur la partie externe de l'os des îles; il a formé deux circulaires autour du corps, qu'il a ramené sur la fracture et a terminé par conduire circulairement cette bande jusques au genouil. 2° Il a appliqué autour de la ditte fracture, une espece de collier en fer blanc, lequel étoit composé de deux moitiés de cercle, larges chacune de quatre doigts, et proportionnées au volume du haut de la cuisse de maniere a ce qu'elles ne puissent pas se toucher a une demi pouce près: la piece qui repondoit à l'aine étoit échancrée et toutes les deux ont été fixées par des bandelettes. 3° Mr Durat a appliqué une 2me bande, en commencant au genouil, et remontant ensuite à la cuisse, pour finir encore par deux circulaires autour du corps. Puis il a placé deux attelles en fer blanc un peu concaves; l'une le long de la partie externe de la cuisse, laquelle s'étendoit depuis le genouil jusques aux os des iles; l'autre plus courte, qui se portoit du genouil jusqu'à l'aine, ou elle étoit un peu échancrée, et ces deux attelles ont été également fixées par quatre bandelettes. 4°. Mr Durat a posé une troisieme bande sur la jambe, dont les circulaires s'étendoient depuis les orteils jusqu'au genouil. Tout le membre a été posé sur deux coussins dans l'attitude de la flection, et il a été fixé avec les fanons et la semelle recouverts d'un cerceau comme a l'ordinaire. La cuisse et tout l'appareil ont été arrosés avec l'eau vulneraire spiritueuse: la malade a été saignée trois fois dans les premieres 24 heures; elle a tenu un regime sévère pendant 20 jours; le 1r appareil a été maintenu pendant 32, au bout de 15 la cuisse s'étant desenflée le bandage s'est trouvé trop lâche, on s'est contenté de rapprocher les attelles en les reserrant avec les bandelettes sans deranger la totalité de l'appareil: au 32me jour il a été levé, et on lui en a

Substitué un autre tout semblable. Il n'est survenu d'autre accident qu'un peu de fièvre pendant les dix premiers jours: malgré le longue tems de ces appareils, il ne s'est trouvé ni rougeur ni écorchure à la peau, et en deux mois la malade a été radicalement guérie sans aucune difformité.

Mr Durat observe, que l'appareil qu'il decrit est de la plus grande solidité pour contenir les fractures du col du femur; que les pieces de fer blanc qui y entrent et dont il entoure la cuisse dans le lieu qui correspond à la fracture, font une compression directe tout autour et empechent aux deux bouts de l'os de perdre leur alignement; que jamais il n'a vu arriver de difformité à la suite de cet appareil, non plus qu'aucuns accidens, parce qu'il exerce une compression égale et uniforme partout. Il assure d'ailleurs, avoir fait un usage non moins heureux de cet appareil, pour les autres fractures de la cuisse; il en rapporte succintement 2 observations et dit qu'il en pourroit citer 8 autres, où pour tout accident il n'a eu qu'un peu d'atrophie à la cuisse d'un de ces blessés seulement. Il insiste sur l'importance de ne pas lever les appareils aussitôt qu'ils se lachent, et observe qu'à moins qu'il ne survienne des accidens qui obligent à cette levée, il faut s'en tenir simplement à les resserer pendant les premiers jours: si peu de mouvement que l'on fasse, dit il, en levant les appareils dans les commencements, on risque toujours de deranger la fracture et on s'expose à un mauvais succès. Enfin il ~~[illegible]~~ insiste sur la nécessité d'une 3me bande autour de la jambe, pour y éviter les accidens de l'engorgement, qui est l'effet de la pression du bandage de la cuisse.

Reflection

On ne peut sans doute qu'applaudir aux préceptes de l'art que rappelle ici sagement Monsieur Durat, tant par raport au repos nécessaire aux fractures, que relativement au bandage compressif qu'il a employé pour s'opposer au gonflement de la jambe; des faits sur ce dernier point de pratique, dont on paroit s'occuper aujourd'hui, sont d'un assez grand interêt pour être accueillis de l'accademie. Quand au fond de l'appareil decrit par Mr Durat, il n'est qu'une ampliation des moyens qui ont deja été employés, et il n'a fait que substituer le fer blanc aux cartons. Cet appareil neanmoins peut et doit convenir aux fractures de la cuisse qui arrivent dans la diaphyse du femur, attendu qu'il paroit tout à la fois mettre un frein à l'action des muscles et opposer un obstacle au deplacement de l'os. Mais ce moyen est il aussi éficace pour les fractures du col de cet os? nous ne le croyons pas: et la defiance sur ce point est d'autant mieux fondée, qu'il est difficile de concevoir, comment les bandes circulaires en fer blanc, base de tout l'appareil de Mr Durat,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

peuvent repondre bien exactement à l'effet qu'il leur suppose autour du col du femur? Car d'après les formes inégales du haut de la cuisse, d'après l'arrondissement des fesses qui éludent l'application exacte de ces bandes; d'après même l'épaisseur des parties qui deffendent tout contact prochain du col de l'os; comment imaginer cette compression directe, qu'il affirme avoir lieu autour de la fracture du col du femur, par son colier de fer blanc. Cette observation merite donc d'être confirmée, et l'academie ne peut qu'inviter son auteur a la reiterer pour retirer du doute ou elle laisse.

Les deux dernieres observations de Mr Durat concernent les fractures de la jambe avec issue d'un bout fracturé de l'os a travers la peau.

4me observation

Une fille se cassa la jambe droite dans la partie moyenne; le bout superieur du tibia fracturé sortoit d'environ un pouce et demi a travers la peau. Mr Durat appellé tout de suite en fit la reduction ~~[illegible]~~ et la maintint reduite par l'appareil suivant: il appliqua d'abord, deux pieces de fer blanc, savoir une de chaque côté, bien proportionnées à la grosseur et à la longueur de la jambe, formant par leur reunion, à la distance d'un demi pouce, une espece de bottine; ces deux pieces furent fixées par quatre bandelettes; ~~il~~ couvrit la plaie avec de la charpie molette imbibée d'eau vulneraire spiritueuse chaude, et le pansement de cette plaie se fit à la faveur d'une fenêtre pratiquée dans une des plaques de fer blanc, et qui la ~~[illegible]~~ laissoit a découvert: il fixa ensuite le tout, avec un bandage a 18 chefs, et ~~[illegible]~~ adapta selon la pratique ordinaire, les fanons, la semelle et le cerceau. La malade fut saignée deux fois seulement, et mise a une diette ~~[illegible]~~ severe: deux fois par jour on arrosoit la jambe avec l'eau vulneraire spiritueuse: le 6me ~~[illegible]~~ on leva le bandage a 18 chefs, pour visiter la plaie, ~~[illegible]~~ sans deranger les pieces de fer blanc cette plaie fut pansée de reches avec de la charpie imbibée d'eau vulneraire spiritueuse; le 8me jour elle suppura un peu; alors on la pansa tous les jours, ~~[illegible]~~ avec de la charpie seche: ~~[illegible]~~ le 20.me elle se trouva cicatrisée mais elle se rouvrit au 42me; ~~[illegible]~~ le 45me il en sortit une portion exfoliée de la lame externe du tibia, de la largeur d'un sol marqué: Enfin ~~[illegible]~~ elle se cicatrisa correspondante peu de tems après et la malade a été radicalement guerie en deux mois ~~[illegible]~~ sans aucune difformité.

Reflection

Une telle observation nous paroit representer un des meilleurs procedés pour maintenir ~~[illegible]~~ les fractures ~~[illegible]~~ dans l'état de reduction, et

+ maladies des os de petit t. 2 p. 277.

pour faciliter le pansement des plaies qui les accompagnent ; ~~[illegible]~~ mais nous observerons que les pièces en fer blanc appliquées à nud sur la peau doivent la blesser, et qu'il paroit nécessaire de les garnir et étouper. ~~pour éviter cet inconvenient~~ ce moyen d'ailleurs n'est point nouveau, Petit et d'autres l'ont indiqué et employé +

5me observation

Un terrassier eut la jambe cassée dans sa partie moyenne par l'éboulement d'une grosse pierre ; la portion supérieure du tibia faisoit saillie d'environ d'un demi pouce en dehors : Mr Duval fit la reduction sur le champ. Après avoir bassiné la jambe avec l'eau vulneraire spiritueuse, et pansé la plaie avec de la charpie imbibée de la même eau, il appliqua sur la fracture une compresse fendue, ~~[illegible]~~ puis le bandage à 18 chefs, et par dessus deux attelles en fer blanc liées par quatre bandelettes ; il situa la jambe sur un coussin, et adapta les fanons, la semelle et le cerceau, comme à l'ordinaire. Le blessé fut saigné trois fois dans les 48 premières heures ; pendant les 20 premiers jours il fut tenu à une diette sévère ~~[illegible]~~ ; on arrosoit souvent l'appareil avec l'eau vulneraire spiritueuse, surtout à l'endroit de la plaie. Deux fois le jour Mr Duval visitoit le blessé pour s'assurer de l'état de la jambe ; la trouvant très bien et sans que la plaie donnât aucun indice de suppuration, il ne leva le premier appareil qu'au 24ème jour : la plaie alors se trouva sèche, parfaitement cicatrisée : elle paraissoit n'avoir point suppuré, et il n'y avoit aucune marque d'exfoliation à l'os ; il remit un 2me appareil qui resta encore 18 jours, et le blessé a été radicalement guéri dans l'espace de 50.

Reflection

Cette observation offre, comme la précédente, l'ensemble d'une fracture et d'une plaie simple. Ce cas composé exigeoit 1o. la reduction de la fracture. 2o le rapprochement des bords de la plaie : il falloit aussi maintenir le membre dans un assez long repos, pour faciliter la soudure de l'os et l'agglutination de la plaie : Mr Duval a prudemment rempli toutes ces indications et a fourni la preuve que les plaies faites par le bout sorti d'un os fracturé, peuvent qq fois se rapporter aux plaies simples faites par des instruments tranchants * qu'elles ne demandent comme elles qu'à être réunies, et que ce seroit s'écarter du veritable but que l'art se propose, d'en multiplier les pansements ; point de pratique sur lequel les auteurs classiques ne se sont pas assez developpés.

Recapitulation

Telles sont les observations de Mr Duval au nombre de cinq. La Ire comme nous venons de le voir, présente un assemblage de symptomes bizarres, produits par diverses causes, que nous avons taché de developper, mais elle ne nous paroit pas être d'une grande utilité. La 2me concernant un pretendu nouveau remede antivenerien, est une illusion. La 3me sur les fractures du femur rappelle un procédé à peu près connu pour les fractures de la diaphyse de l'os, et en expose un autre du même genre pour celles du col de cet os, dont les resultats sont encore bien douteux.

La 4me fait mention d'un procédé qui nous a paru
réellement le meilleur, pour contenir les fractures avec plaie et
pour faciliter le pansement desdites plaies, lorsqu'il devient
nécessaire de les panser souvent ; mais ce procédé n'est
point nouveau, ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~. Enfin la 5me observation fournit un trait de
lumière sur la nécessité, ou au moins, sur les succès de
la rareté des pansements dans les plaies faites à la peau
par l'issue d'un des bouts de l'os fracturé, et par là peut être
mérite plus que les autres d'être accueillie par l'académie

Sedillot Jr.

ce 8 mars 1787.